

tait une promesse et je veux bien le considérer ainsi.

On a merveilleusement répondu à cet appel; en moins de trois mois et demi plus de cent mille hommes se sont enrôlés. Cela a paru satisfaisant aux besoins du moment. Plus tard, il devint manifeste que la lutte dépasserait en durée toutes nos prévisions. Une deuxième division était partie pour la ligne de feu, puis une troisième et, finalement une quatrième. Le besoin de renforts se faisait de plus en plus sentir, alors que, pendant l'automne de 1916, les engagements s'étaient fait moins nombreux. Dans l'automne de 1916, je fis le tour de six provinces pour aider le Service national. J'avais avec moi le directeur général de ce Service, dont la tâche a été expliquée à de vastes auditoires, qui ont magnifiquement répondu à notre appel.

A mon retour, une délégation de représentants du travail syndiqué est venue me voir, avec mission de se renseigner sur les cartes du Service national, et l'on m'a demandé une promesse de n'imposer à ce pays dans aucune circonstance le service militaire obligatoire. J'ai tout de suite donné à mes interlocuteurs une réponse, que j'ai fait suivre d'une lettre, alors publiée dans les journaux et qui porte la date du 27 décembre 1916. Cette lettre contient le passage suivant:

Vous m'avez demandé de vous assurer que, dans aucune circonstance, il ne serait parlé de conscription. Comme je vous l'ai dit au cours de notre entrevue, cette assurance, je ne saurais vous la donner. J'espère qu'il n'y aura pas lieu d'y recourir; mais si la conscription devait être le seul moyen de sauver l'Etat, de préserver les institutions et les libertés dont nous jouissons, je considérerais comme une nécessité d'agir en conséquence et je n'hésiterais pas.

Parti pour l'Angleterre dans les premiers jours du mois de février 1917, j'ai vu au front, en mars dernier, un corps d'armée canadien de quatre divisions, au lieu de l'unique division que j'y avais vue en juillet 1915. Nos forces en France comptaient alors près de 130,000 hommes dans toutes les armes du service. Il doit paraître manifeste à tout le monde que quatre divisions exigent quatre fois plus de recrues qu'une seule, et les enrôlements à l'heure présente ne suffisent plus à combler les vides.

Il ne nous reste plus que l'alternative de laisser nos forces décroître de quatre divisions à trois, de trois à deux et peut-être de deux à une, ou de les renforcer par d'autres moyens que celui d'un appel au service volontaire. Voilà le problème en présence duquel le Canada se trouve aujourd'hui.

Permettez-moi de dire un mot de la situation militaire en général. La députation comprendra sans doute qu'il ne m'est pas possible de parler trop librement. L'effort de l'empire a été merveilleux; celui de notre Dominion a été remarquable. Aucun effort cependant ne suffit s'il n'assure la victoire, la liberté, le salut, et la paix. Je suis en situation de dire à la Chambre et au pays que le besoin de renforts est urgent, pressant impérieux. L'effort de la Russie est pour le moment paralysé, et personne ne sait pour combien de temps. Celui de l'Amérique en est à ses débuts. L'espoir de l'Allemagne est de vaincre avant que les Etats-Unis puissent donner la mesure de leur force; bien plus, c'est là sa ferme croyance, car autrement elle n'aurait pas risqué la guerre avec cette formidable puissance, elle n'aurait pas fait dépendre toutes choses des résultats d'une campagne sous-marine et de son habileté à maintenir ses lignes de l'Est et de l'Ouest pendant que ses sous-marins réduiraient la Grande-Bretagne par la famine.

Ce qu'il nous faut absolument, ce sont des troupes solides, parfaitement dressées, et des fantassins surtout. Les méthodes à l'aide desquelles cette guerre se poursuit sont peut-être plus détaillées et le mode de leur recrutement et de leur instruction en vue des diverses armes du service sont peut-être plus compliquées et plus complexes que personne de nous ne se l'imagine, s'il n'a pas fait un soigneux examen de ces questions. J'ai devant moi la formule à établir que l'on emploie pour classer ou catégoriser, comme on le dit, les forces expéditionnaires canadiennes. Vient en tête la catégorie "A" avec quatre divisions; puis la catégorie "B" avec trois classes; la catégorie "C" avec trois classes; la catégorie "D" avec trois classes, et la catégorie "E".

Dans la catégorie "A" figurent tous les hommes aptes au service général. La classe I comprend tous les hommes réellement aptes à être envoyés en France. La classe II comprend les hommes qui seront aptes à entrer dans la classe I, dès qu'ils auront reçu l'instruction voulue. La classe III comprend ceux qui devraient être prêts à passer dans la classe I, dès qu'ils seront endurcis à la fatigue et formés. La classe IV comprend ceux qui n'ont pas encore dix-neuf ans révolus, qui devraient être aptes à entrer dans la classe I, dès qu'ils auront atteint cet âge.

La catégorie "B" renferme ceux qui sont bons pour le service en France mais non pas pour le service général c'est-à-dire, pour le service dans les tranchées sur le front. La